

Questions orales

M. Rompkey: Monsieur le Président, avec des si et des mais, on mettrait Paris dans une bouteille. Voilà ce qu'est le ministre, un bricoleur qui traficote avec l'avenir de Terre-Neuve.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, quel est donc ce maximum? Il s'agirait de redevances de 5 p. 100 si le prix du pétrole grimpe. Il y a tant de si dans cette affaire.

Je sais ce qu'on entend par emploi temporaire. Je me suis rendu à Churchill Falls et je peux vous affirmer que les emplois temporaires s'évaporent très rapidement. Que dire des recettes à long terme? Rien, il n'y en a pas. Je demande de nouveau au ministre pourquoi il a laissé Terre-Neuve hypothéquer son propre avenir, puisque c'est bien ce qu'a fait cette province?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, voilà bien l'attitude des députés qui ont trahi Terre-Neuve de 1980 à 1984. Quand M. Peckford a voulu s'entendre avec M. Trudeau, savez-vous ce que M. Trudeau lui a répondu? «On s'en reparlera devant le juge.» Voilà l'attitude qu'adoptaient les députés de l'opposition. A l'époque, ils ne se préoccupaient nullement de l'avenir de Terre-Neuve. Ils n'obéissaient qu'à leur maître.

Mais nous pouvons compter aujourd'hui sur un premier ministre désireux de voir toutes les régions du Canada se développer, à qui l'on a témoigné hier notre reconnaissance et qui entrera dans l'histoire pour être venu en aide à Terre-Neuve, pour avoir élaboré le concept du fédéralisme coopératif, pour avoir relancé notre économie, pour avoir respecté ses promesses, pour avoir conclu l'Accord atlantique et pour l'avoir appliqué. Le député devrait avoir honte de mettre en doute cet accord à la Chambre.

● (1430)

L'ESTIMATION DES FRAIS—LES TERMES DE L'ACCORD

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au même ministre au sujet d'un passage de l'accord qu'il a lu, je suppose, après l'échec cuisant sur le plan des relations publiques. Je voudrais qu'il nous éclaire sur la clause échappatoire de l'accord précisant que si l'estimation détaillée des frais pour le projet passe du montant actuel de 5,2 à 5,6 milliards de dollars, l'une ou l'autre des parties peut se retirer.

Étant donné que l'estimation des frais est passée de 4,2 milliards de dollars en mars à 5,2 milliards à la fin de mai, quelle garantie peut-il nous offrir que d'ici mars 1989, les frais ne vont pas augmenter de 300 millions de dollars et que l'accord ne va pas disparaître?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, n'est-ce pas là une attitude typique des néo-démocrates? On dit que bien des hommes espèrent décrocher le gros lot sans avoir jamais tenté leur chance, et cela reflète bien la mentalité des néo-démocrates.

Nous, nous tentons notre chance. Mobil tente sa chance. Gulf tente sa chance. Columbia Gas tente sa chance. Chevron tente sa chance. Ces sociétés se sont engagées à injecter plus d'un milliard de dollars dans ce projet. Elles ne vont pas perdre tout cet argent ni le laisser s'envoler parce que les frais risquent d'augmenter. Elles ont tenu compte de l'inflation.

Si les néo-démocrates étaient au pouvoir, le projet ne démarerait jamais, et nous en avons la preuve vivante. Quoi, je lisais des documents avant que vous ne soyez né!

Des voix: Oh, oh!

M. Harris: Les commentaires du ministre confirme l'adage selon lequel la sagesse ne vient pas nécessairement avec l'âge.

Des voix: Oh, oh!

LE PRIX DES FUTURES EXPORTATIONS D'ÉNERGIE

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président . . .

Des voix: Nous voulons George!

M. Masse: M. Baker a eu l'intelligence de s'absenter.

M. le Président: A l'ordre. Le député de St-Jean-Est a la parole.

M. Harris: Monsieur le Président, la déclaration d'hier attire l'attention sur les dispositions de l'accord de libre-échange relatives à l'énergie, que le ministre n'a peut-être pas lues. Je voudrais qu'il confirme que l'article 904 de l'accord nous obligera à exporter aux États-Unis l'énergie de Terre-Neuve et du Labrador, qu'il s'agisse de pétrole ou d'énergie hydroélectrique, au même prix que celui auquel elle peut être vendue à Terre-Neuve, ce qui nous empêchera à tout jamais d'utiliser le prix de l'énergie comme moyen d'attirer des entreprises à Terre-Neuve et au Labrador qui, comme le sait le ministre, est une stratégie de développement économique préconisée depuis longtemps par les différents gouvernements qui se sont succédés à Terre-Neuve.

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je n'ai pas été surpris de ne pas voir le député aux cérémonies à Terre-Neuve hier. Il était ici et essayait de condamner et de critiquer cet accord alors qu'il devrait l'appuyer à fond. C'est la région de Saint-Jean à l'est et à l'ouest de la presqu'île d'Avalon qui va surtout profiter de ce développement, ainsi que Come-by-Chance où on va construire le cadre-support et l'embase-poids du projet. Je préfère encore être plus âgé et moins sage que d'être un nourisson qui dégoûte, monsieur le Président.